

Education Nationale

163.825 admis au Cepe

Depuis mardi 15 août 2006, les résultats du Cepe sont connus. Ce sont les premiers des examens de grand tirage. L'Education nationale enregistre d'excellentes performances ; on parle d'environ 80% de réussite. De quoi réjouir le ministre Amani N'Guessan, au moment où les professeurs des lycées et collèges lui donnent du souci pour les autres épreuves. Il est vrai que pendant que les candidats du Bac et du Bepc s'impatientent et peuvent même s'in-



quiéter quant à la proclamation de leurs résultats, ceux du Cepe peuvent être soulagés. Depuis le mardi 15 août 2006, les résultats sont disponibles dans les Iep (inspections de l'enseignement primaire). Ainsi sur un total de 205.188 candidats qui ont pris part aux épreuves, 163.825 sont admis, soit 79,84%. Les Dren qui viennent en tête sont celles de San-Pédro (87,46%), Gagnoa (80,45%) et Abengourou (83,73%).

L.S

Non paiement des primes de correction

Les enseignants suspendent la correction du Bepc

Depuis quelques années, le non paiement des primes de correction constitue un problème entre le ministère de l'Education nationale et les enseignants du secondaire. Les acteurs de l'enseignement ne sont pas du tout contents du ministre de l'Education nationale Michel Amani N'Guessan. Avant les examens, ils avaient insisté sur le paiement de leurs primes de correction avant la proclamation

des résultats. Et afin de corriger, les erreurs des années précédentes, les syndicats avaient demandé l'instauration d'une intendance au sein des différents secrétariats. Mais contre toute attente, le ministre veut proclamer les résultats du Bac sans avoir tenu ses promesses. Ce qui a entraîné la colère des enseignants. Et pour protester, les syndicats ont demandé à leurs membres de

suspendre la correction des copies le mercredi 16 août jusqu'à nouvel ordre.

T.M

Pour joindre
le Service
société
appelez :
07 90 86 45

Après les résultats du Cepe L'Ong "Savoir Ivoire" récompense les admis de l'Epp Angré I

Dans sa politique de soutien à l'école et à l'excellence, l'Ong "Savoir Ivoire" a récompensé les 32 admis de l'Epp Angré I. La cérémonie s'est déroulée au sein de ladite école le jeudi 17 août 2006.

Après une année de dure labeur, les élèves admis au Cepe de Angré I ont vu leurs efforts récompensés par l'Ong française "Savoir Ivoire". Au cours de la fête où chaque élève était accompagné d'un parent, plusieurs dons ont été faits. Ce sont donc des cahiers, des livres, des calculatrices et plusieurs autres articles didactiques qu'ont reçus les admis. Selon Mme Marianne Maridet, présidente de "Savoir Ivoire", ces prix ont pour but d'améliorer les performances et les conditions de travail de ces élèves, tout en les encourageant à persévérer. Depuis son arrivée pour les vacances d'été 2006, Mme Maridet a posé plusieurs actions en faveur de l'école ivoirienne. Elle a doté trois (3) écoles (Horokia Kéïta, Radio Niangué Léon, et Angré I) de la commune de Cocody en ordinateurs, bibliothèques, etc. Quant à Mme Camara Oumou, directrice de l'Epp Angré I,



Mme Maridet et des récipiendaires de l'Epp Angré I

elle a dit toute sa satisfaction pour le travail abattu par ses élèves. Sur 42 candidats en effet, 32 ont été admis au Cepe soit 75% de réussite. Malgré cela, elle assure que beaucoup reste à faire pour atteindre les 100%. Les 10 élèves ayant échoué n'ont pas été oubliés, ils ont aussi reçu des présents pour les encourager à fournir plus d'efforts pour les prochaines échéances.

T.M